



## TARIFS 2022 (applicable au 1er janvier 2022)

<u>DROIT D'ENTRÉE / COTISATION / TARIFS :</u>	TARIFS
<b>COTISATION ANNUELLE</b>  Membre actif APPM + AFPM <i>(Inclut l'accès aux fiches terrains via le site AFPM <a href="http://www.afpm.fr">http://www.afpm.fr</a> ainsi que l'abonnement au bulletin PILOTES DE MONTAGNE)</i>  <i>L'accès au PA18 est réservé aux membres actifs</i>	<b>70 €</b>
<b>TARIFS PA18</b>	
SOLO	<b>164 €/h.</b>
DOUBLE COMMANDE	<b>184 €/h.</b>
<b>TARIF INSTRUCTION sur Machine privée</b>	
DOUBLE COMMANDE	<b>20 €/h</b>

### REMBOURSEMENT FRAIS D'ESSENCE:

EN FRANCE : REMBOURSEMENT AUX FRAIS REELS

A L'ETRANGER : REMBOURSEMENT AU TARIF POMPE LUCHON

Un remboursement ne sera effectué que sur PRESENTATION DE LA FACTURE.



## **INFORMATION et TARIFS**

Nos instructeurs sont strictement bénévoles et il n'existe pas de défraiement à l'APPM comme on peut le trouver dans des aéro-clubs classiques. L'écart de prix de l'heure de vol entre le vol solo et la double commande n'est donc pas versé aux instructeurs mais traduit la volonté du comité directeur de l'APPM d'offrir un prix solo raisonnable pour permettre aux pilotes qualifiés de maintenir leur entraînement.

Les tarifs de l'APPM sont revus annuellement par le comité directeur qui décide de la date d'application.

## **VERSEMENT sur COMPTE PILOTE**

### **Par chèque :**

**Libellé :** APPM AVION  
**Adresse :** Mathieu RONDONY  
APPM  
*2 impasse de la tour*  
66390 BAIXAS

### **Par virement Internet :**

**RIB** Etablissement = 13106  
Guichet = 00500  
Compte = 2000 1277 454  
Clé = 65

**IBAN** FR76 1310 6005 0020 0012 7745 465